



Ce verbe désigne une activité souvent pratiquée par les équipages lorsque le navire est à quai. L'action de piquer ne concerne ni l'infirmier ni le maître tailleur, mais l'entretien de la coque et des superstructures du navire. L'eau de mer agit de façon pernicieuse sur les structures métalliques. Elle arrive à se frayer

un chemin entre la peinture et l'acier et vient y créer des zones de corrosion qui forment ensuite des cloques dans lesquelles on trouve même parfois des dépôts de sel. Les marins profitent donc des périodes à quai pour piquer la rouille. Il s'agit, à l'aide d'un marteau à piquer, aujourd'hui pneumatique, d'aller débusquer puis décaper les

zones abimées jusqu'à mettre le métal à nu. Il convient ensuite d'y apposer un anti-rouille, autrefois du chromate de zinc et désormais une peinture anticorrosion bi-composants et enfin de remettre une couche de peinture de la couleur de la coque sur la surface incriminée. **Ph. B.**